

UFROS ACTU

ENSEMBLE POUR UN AVENIR PLUS SEREIN...

Cela fait maintenant près d'un an que nous vivons au rythme de l'épidémie de Covid 19.

Mesures sanitaires, mesures économiques, mesures sociales, aides aux entreprises, vérités et contre-vérités, décidément, cette année 2020 restera longtemps dans nos mémoires. Et ce n'est pas fini.

Arrive maintenant le vaccin, seul traitement pouvant éloigner la maladie, sujet de polémiques parfois virulentes.

La gestion désastreuse de la crise par le gouvernement ne fait que renforcer la perte de confiance des français en leurs élus.

La mise en place d'un conseil de défense, qui décide des orientations stratégiques, constitue un déni de démocratie. L'état d'urgence sanitaire permet au gouvernement de prendre des mesures par ordonnances, privant les parlementaires de débats.

Cette atteinte à notre fonctionnement démocratique se double d'une atteinte sans précédent à nos droits et libertés avec le projet de loi « sécurité globale ».

Au travers de cette loi, le but du gouvernement est de restreindre la liberté d'informer, la liberté de la presse et de priver la population d'user de son droit d'expression, d'être informé, de manifester, de s'organiser pour gagner de nouveaux droits.

Et ceci dans un contexte de régression alarmante des droits sociaux (assurance chômage, retraites, diminution du budget de la sécurité sociale, loi travail...) alors que les plans de licenciement se multiplient et que la précarité s'aggrave, en particulier pour la jeunesse et pour les sans-papiers.

Confinement ne doit pas rimer avec isolement et renoncement.

Plus que jamais, nous devons relever la tête, nous devons faire respecter nos droits, nous devons en gagner d'autres.

Alors que les attaques fusent de toutes parts contre les salariés, retraités, privés d'emplois, notre Fédération CGT des organismes sociaux entend créer, dès le début janvier, les conditions de réalisation d'un véritable calendrier revendicatif pour aller au combat, à l'offensive et permettre de faire converger les luttes dans la durée.

Francine LEGRAND

L'Ufros, en cette fin d'année si particulière, reste assurée qu'un avenir plus serein est possible, que nous pouvons nous faire entendre et gagner sur nos revendications.

Elle vous donne rendez-vous pour des luttes victorieuses en 2021.



Union Fédérale des Retraités des Organismes Sociaux CGT
263, rue de Paris - Case 536 - 93515 Montreuil Cedex - Tél : 01 55 82 87 11
ufros@orgasociaux.cgt.fr - www.orgasociaux.cgt.fr



UFROS CGT

COMMUNIQUÉ COMMUN

60 000 MANIFESTANT·E·S CONTRE LES TEXTES LIBERTICIDES EN FRANCE, DES INTERPELLATIONS ARBITRAIRES À PARIS

Une soixantaine de mobilisations contre la proposition de loi « Sécurité globale » rythment encore cette fin de semaine dans tout l'Hexagone. Au moins 60 000 personnes ont marché ce samedi 12 décembre. Plus de 150 villes, des métropoles jusqu'aux localités plus modestes, ont déjà connu au moins un rassemblement depuis le 28 novembre, grâce au tissu associatif, syndical et politique sur lequel repose encore la vitalité démocratique de ce pays. Nous nous en félicitons.

Toutefois, comme nous le redoutions, la manifestation parisienne, bien que dûment déclarée par un collectif d'organisations et autorisée par la préfecture de police, s'est transformée en souricière.

Nombre d'observateurs ont constaté ce samedi 12 décembre dans la capitale des dérives inadmissibles liées à un déploiement policier et militaire brutalisant et attentatoire au droit de manifester : interpellations en masse, charges infondées faisant éclater le cortège, retenues sans motif légitime au-delà du délai légal, gardes à vue notifiées à la chaîne sur la base d'infractions pénales dévoyées, refus de contacter l'avocat désigné par les gardés à vue... Une fois encore, journalistes comme manifestant·e·s ont été pris pour cibles. Le pouvoir exécutif a donné à voir sa détermination à mater toute contestation.

A Lyon et à Caen, des pratiques semblables ont été relevées.

Ne nous y trompons pas : le total des interpellations mis à jour en direct sur le compte Twitter du ministre de l'Intérieur dissimule trop souvent des procédures arbitraires. Les témoignages affluent et concordent en ce sens. Le récit gouvernemental repose sur des chiffres artificiellement gonflés. Cette manipulation a déjà été employée le 1er mai 2018 ou pendant le mouvement des Gilets jaunes.

Le pouvoir cherche à nous décourager, mais il n'y parviendra pas !

Nos organisations constatent que l'offensive contre nos libertés fondamentales se poursuit. Les trois décrets du 2 décembre 2020 élargissant les possibilités de fichage des militants et de leur entourage jusqu'aux enfants mineurs ainsi que de leur santé ou de leurs activités sur les réseaux sociaux seront contestés en justice. La loi dite « Séparatisme » représente un autre coin enfoncé contre les libertés.

C'est du jamais vu en France. Nous glissons lentement mais sûrement vers un régime autoritaire, un État illibéral, un État de police. Moins les politiques de ce gouvernement apparaissent comme légitimes, plus celui-ci utilise la répression et l'étouffement des libertés pour les imposer.

Paris, le 13 décembre 2020.

Premières organisations signataires : Association du cinéma indépendant pour sa diffusion (Acid) - Association des cinéastes documentaristes (Addoc) - Attac - Black Robe Brigade - Collectif Kelaouiñ - Club de la presse Occitanie - Confédération générale du travail (CGT) - La Quadrature du Net (LQDN) - Ligue des droits de l'Homme (LDH) - Profession : pigiste - Reporters en colère (REC) - Scénaristes de Cinéma Associés (SCA) - Société des personnels de l'Humanité - Société des réalisateurs de Films (SRF) - Syndicat de la magistrature - Syndicat national des journalistes (SNJ) - Syndicat national des journalistes CGT (SNJ-CGT) - Union syndicale Solidaires -

NON ESSENTIEL !

« **Tout ce qui dégrade la culture raccourcit les chemins qui mènent à la servitude** » A. CAMUS

Drôle d'époque où la symbolique de certaines décisions rend « *non essentiel* » ce qui irrigue l'esprit et bâtit le sens de l'existence entre les générations.

Face au verdict terrible de la semaine dernière, qui consiste à ne toujours pas ouvrir les cinémas, les théâtres, les musées etc... poussant un peu plus le spectacle vivant dans le néant, le monde de la culture ne se trouve pas seulement dans un état de choc, il se révolte.

Comment le gouvernement peut-il encore, parvenu à ce point de l'épidémie, déclarer qu'une foule s'avère non contagieuse quand elle déferle dans les magasins, mais plus dangereuse dans une salle de spectacle, alors que toutes les mesures sanitaires, d'une rigueur absolue y sont appliquées ? Jusqu'à quand ce yoyo, cette incertitude, cette absence de perspectives ?

Alors qu'elle crève la culture !! Voilà ce que semble assumer la France, pays de « l'exception culturelle » Qui aurait cru cela possible ? Ce qui se profile à l'horizon a quelque chose d'effroyable. Car en cette période sombre de crise aveugle et durable où le lien social se délie chaque jour un peu plus, l'accès à la culture est tout le contraire d'un simple supplément d'âme, mais ce qui nous constitue fondamentalement, l'âme de notre pays, de l'humanité. **Selon Jean VILAR « la culture c'est comme l'eau, le gaz et l'électricité : un service public. »**



Face au cataclysme prévisible, face au désarroi historique, le monde de la culture, gage majeur de démocratie et antidote puissant aux dérives liberticides, s'attendait à (re) devenir une priorité, un bien commun indispensable, et pas seulement un vulgaire »produit « de consommation réductible au mercantilisme et au pouvoir de l'argent.

Mais l'heure n'est pas à la résignation :

Des directeurs de cinéma et de salles de spectacle ont saisi ou vont saisir le Conseil d'État par « référé-liberté », une procédure qui permet de saisir en urgence le juge administratif lorsqu'on estime qu'une administration porte atteinte à une liberté fondamentale (liberté d'expression, droit au respect de la vie privée etc...)

A l'appel de la CGT –spectacle, de l'association des directeurs et directrices des centres dramatiques nationaux (ACDN), des rassemblements ont été organisés partout en France, le 15 décembre.



BRÈVES



ÉLECTIONS AU CA DU GROUPE SNCF : UNE VICTOIRE CGT POUR LES LUTTES

Les cheminots et les salariés des filiales étaient appelés à voter du 4 au 10 décembre afin d'élire leurs représentants au Conseil d'Administration des sociétés anonymes composant désormais le groupe public unifié.

LU DANS la NVO DÉCEMBRE 2020 À PROPOS DE SANOFI

Un potentiel indispensable à l'indépendance sanitaire

« Chez Sanofi, il y a eu près de 5 000 suppressions d'emplois depuis 2008. En terme d'activité, ont été abandonnés la partie antibiotique des anti-infectieux, dernièrement pour la maladie d'Alzheimer et le cardiovasculaire. La direction privilégie les médicaments biologiques ainsi que les axes thérapeutiques dont la rentabilité est plus élevée : la cancérologie, l'immuno-oncologie dont les traitements sont vendus une fortune pour traiter certains cancers. Idem pour les maladies rares où les traitements sont chers avec peu de concurrence. Le groupe indique que sur les 300 familles de médicaments produits, il n'en garderait qu'une centaine. La CGT a alerté sur le risque majeur de ces orientations stratégiques pour le tissu industriel des molécules chimiques. Ce fait est détestable en termes d'indépendance thérapeutique. En effet, 80% des principes actifs d'origine chimique produits pour les médicaments dans le monde, le sont en Inde et en Chine. C'est une nécessité absolue que de garder notre potentiel chimique de tout premier ordre et d'excellente qualité. » *Thierry Boidin, DSC CGT Sanofi*

La solution passe par un pôle de santé publique

« La crise du covid-19 a révélé les conséquences de la casse des industries de santé et l'incapacité de garantir l'indépendance thérapeutique du pays. En France, Sanofi représente 20 000 salariés sur les 130 000 de l'industrie du médicament. Or il ne reste plus que 250 entreprises pharmaceutiques sur les 480 qui existaient il y a 20 ans, et les plans sociaux continuent à pleuvoir de tous côtés. Macron a fait de belles annonces sur la relance de l'industrie pharmaceutique, mais dans la réalité, il ne se passe absolument rien sur la relocalisation des principes actifs qui sont produits principalement en Inde et en Asie. Ce n'est pas en donnant des milliards aux laboratoires que l'Etat peut espérer les inciter à relocaliser. S'il investit, cela doit passer par la création d'un pôle de santé publique intégrant les industries de santé. C'est une proposition que porte la CGT dans sa campagne pour la reconquête de la Sécurité Sociale. L'idée est d'avoir autour de la table tous les acteurs de l'offre de soins pour les mettre en cohérence avec une gouvernance démocratique libérée des laboratoires privés et de l'assurantiel. L'avantage de disposer d'un pôle public de santé serait d'avoir une seule et unique administration qui organise la totalité de l'offre de soins dans toutes ses dimensions. Dans ce cadre, la Sécurité Sociale pourrait être organisatrice, voire acheteuse de médicaments et de matériel médical. » *Manu Blanco, secrétaire de la FNIC CGT 'industries chimiques)*